

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SALLE EN BEAUMONT
SEANCE DU LUNDI 25 JANVIER 2016

Présents : Marie-Noëlle BATTISTEL, Daniel ROCHE, Jean PRA, Marcel VIEUX, Gilles BERNARD, Jean-Paul PAULIN, Guy BOREL, Philippe DORE, Maryse TUAL

Excusées : Eve JACQUIN, Maryline VIDAL

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Mme Marie-Noëlle BATTISTEL.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 30 NOVEMBRE 2015

Madame le Maire donne lecture au Conseil du compte-rendu du précédent conseil ; celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. AUTORISATION D'ENGAGEMENT POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2016

Madame le Maire rappelle la possibilité d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite du ¼ des dépenses de 2015 ; compte tenu des dépenses à mandater le Conseil approuve cette autorisation d'engagement à hauteur de 80 022,00 €

3. LOYER DU MASCARET

Une réunion entre élus et le gérant du Mascaret a eu lieu fin 2015, suite à un courrier du gérant du Mascaret évoquant le cout du loyer. L'exécutif a proposé au Mascaret de passer une DSP, précisant les horaires d'ouverture et services rendus en contrepartie d'une baisse du loyer, ce que le gérant a refusé. Madame le maire propose de maintenir la baisse des charges du Mascaret pour l'année 2016 à 240,00 €HT ; le Conseil approuve.

4. REMBOURSEMENT SMA BTP

le conseil approuve le remboursement de SMA BTP pour un montant de 31 080,00 € des travaux de remise aux normes de la toiture de l'école ; le solde étant réglé par l'Apave et l'atelier F4 au prorata de leur responsabilité.

5. EMPLOI ADMINISTRATIF

Compte tenu de la réussite au concours de l'agent administratif, Madame le Maire propose au Conseil de supprimer le poste de secrétaire de mairie à temps non complet et de créer un emploi à 24h00 de rédacteur territorial principal. Le Conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

6. DETR 2016

Madame le maire expose la possibilité d'un plan de financement d'une partie de la voirie communale au titre de la dotation des territoires ruraux. Le Conseil approuve le plan de financement proposé pour un montant total de travaux de 52 147,00 € HT

DETR	10 429,00 € 20%
Conseil départemental	30 245,00 € 55 + 3%
Commune	11 473,00 € 22%

7. COMPETENCE GARDERIE PERISCOLAIRE

La commune exerce de nouveau depuis le 1^{er} janvier 2016 la compétence garderie périscolaire auparavant exercée par la Communauté de communes. Il convient de délibérer sur le règlement

intérieur du service et les tarifs appliqués. Madame le maire propose de conserver les mêmes tarifs modulés en fonction du quotient familial ; soit 0.70 € par période/enfant pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 699 ; 0.90 € pour le QF>700.

Le Conseil approuve unanimement le règlement intérieur de la garderie périscolaire.

8. BAUX RURAUX

La commune a reçu la demande de deux agriculteurs pour un bail rural. Madame le maire rappelle qu'il y a lieu de finaliser la mise à jour des baux ruraux en clarifiant la situation des uns et des autres. Un débat s'engage. M. Paulin indique qu'il est favorable à privilégier les agriculteurs de la commune. Il faut également veiller à la protection des captages et au respect des chemins et des passages. Il convient aussi d'aider à l'installation de jeunes agriculteurs.

Madame le maire précise que la question des baux sera finalisée au 15 février 2016.

Madame le maire rappelle l'installation d'une prise d'eau agricole en 2015. Son fonctionnement est tout à fait satisfaisant et utile pour les exploitants.

9. QUESTIONS DIVERSES

Travaux en forêt communale

Madame le maire présente le montant du devis de l'ONF pour les travaux d'entretien dans la forêt communale. L'entretien des renvois d'eau a été réalisé en 2015, il n'y a pas nécessité de le refaire en 2016. Les autres travaux proposés ne sont pas jugés essentiels et donc reportés.

Spectacle Hors les Murs La Mure cinéma Théâtre

Le spectacle de LMCT accueilli par la commune aura lieu le 20/02/2016 dans la salle du Mas.

Référent PDIPR

La comcom travaille à la mise à jour des PDIPR. La commune doit désigner un référent auprès de la comcom. Michel VERNET et Guy BOREL sont désignés.

ANEM

La commune renouvelle son adhésion à l'association nationale des élus de montagne pour 2016

Transisère

Le conseil départemental a indiqué par courrier la mise en accessibilité d'arrêts de bus Transisère. Les arrêts indiqués ne sont plus utilisés, et les autres arrêts sur la commune sont accessibles : prévoir un courrier au CD.

Poubelles individuelles

Le ramassage en PAP a été supprimé par la Communauté de communes. Un habitant de la commune souhaite savoir quoi faire de sa poubelle individuelle : elle peut être conservée ou donnée à la commune.

Demandes de subventions

Des demandes de subventions commencent à arriver ; elles seront toutes étudiées lors de la préparation du budget 2016

Sivom du Pays de Corps

Mme le maire fait un point sur le fonctionnement du Sivom du Pays de Corps. Le Conseil délibère favorablement sur la mise à disposition de personnel communal au SIVOM.

Banque alimentaire

Madame le maire fait état du courrier de La Roseraie et indique que la participation de la commune s'élève donc à 80,00 € par an. Le Conseil est favorable à l'unanimité.

Associations

Prévoir une réunion entre la commune et les associations pour faire un état des lieux des usages des salles communales et des bonnes pratiques à appliquer.